

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle de l'hôtel de ville à laquelle sont présents messieurs les conseillers Lucien Proulx, Magella Warren, Renaud Camirand, Michel Méthot, Donald Rehel, Robert Daniel, G.-Réjean Cabot et madame la conseillère Doris Bourget sous la présidence du maire, monsieur André Boudreau. Est également présente madame Gemma Vibert, greffière.

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 19 h 30.

La présente séance, tel qu'il appert de l'avis de convocation, a pour but la prise en considération des sujets suivants :

1. Adoption du Règlement numéro 473-2014 décrétant un emprunt de 130 000 \$ pour l'exercice financier 2014 conformément à l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013
2. Adoption du Règlement numéro 474-2014 modifiant le Règlement numéro 471-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles.

RÉS. NO. 71-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 473-2014

Lecture est faite du projet de règlement numéro 473-2014 décrétant un emprunt de 130 000 \$ pour l'exercice financier 2014 conformément à l'article 11 du chapitre 30 des lois de 2013.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Lucien Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 473-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

RÉS. NO. 72-2014 : ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 474-2014

Lecture est faite du projet de règlement numéro 474-2014 modifiant le Règlement numéro 471-2014 établissant la tarification pour la gestion des matières résiduelles.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Magella Warren et résolu à l'unanimité des conseillers et de la conseillère que ledit règlement numéro 474-2014 soit et est adopté en suivant les procédures régulières relatives à l'adoption de tel règlement.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, monsieur le maire annonce l'ouverture de la période de questions.

ADVENANT 19 H 40, monsieur le conseiller Renaud Camirand propose la levée de la présente séance.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE

GEMMA VIBERT,
GREFFIÈRE

En signant ce procès-verbal, je reconnais que je signe toutes et chacune des résolutions qu'il contient.

ANDRÉ BOUDREAU,
MAIRE